



JOURNAL LE CLOCHER

JUIN 2022

Année 16 numéro 5

APPEL À VOS SOUVENIRS D' HIER À AUJOURD' HUI



Dans ce numéro :

Heures d'ouverture des bureaux	2	Bénévoles recherchés, Belle voiture	11
Calendrier	3	Règlement 2022-07	12-13
Horaire des messes	4	Message des Inspecteurs en bâtiments	14
Nouvelles Municipales	5-6	Invitation	15
Déroulement des festivités du 100e	7	Conseils de sécurité SQ	16
Le village où l'on se sent Le Mieux	8	SSIRMRCB	17
Notre Langue aux mille accents	9	Cartes d'affaires et publicités	18-19
Concours sur la route fleurie	10	Numéros d'urgence	20

Le Clocher

Heures d'ouverture de vos services

Municipalité

Lundi 9h00-12h00 13h00-16h30
Mardi 9h00-12h00 13h00-16h30
Mercredi 9h00-12h00 13h00-16h30
Jeudi 9h00-12h00 13h00-17h30
Vendredi : Bureau fermé
Informations: 819-283-2506
Fax: 819-283-2029

Bureau de poste

Lundi: 10h30-12h30 14h00 à 15h30
Mardi: 10h30-12h30 14h00 à 15h30
Mercredi: 10h30-12h30 14h00 à 15h30
Jeudi : 10h30-12h30 13h30 à 17h30
Vendredi: 10h30-12h30 14h00 à 15h30
Informations : 819-283-2957

Inspecteur en bâtiment

MRC Bécancour Tous les jours de
9h à 16h



**HEURES D'OUVERTURE
DE LA BIBLIOTHÈQUE
LE MERCREDI SOIR
DE 19H00 À 20H30**

Rédaction et mise en page:

Caroline Simoneau, Lise Lavigne

Collaboratrices

Noëlla Blanchette, Céleste Simard

Publicité:

- ⇒ Rubrique de souhaits avec ou sans photo: Gratuit
- ⇒ Article à vendre: résident : 2.50\$
Non-résident : 3.50\$
- ⇒ Cartes d'affaires (Annuellement):
 - 35,00\$ pour les résidents
 - 50.00\$ pour les non-résidents
- ⇒ 1/2 page (Annuellement):
50,00\$ pour les résidents
70,00\$ pour les non-résidents
- ⇒ Une page: 20,00\$
- ⇒ Une demi-page: 10.00\$

Date de tombée: le 15 de chaque mois

Parution: vers le 1er de chaque mois

Abonnement:

Le journal est publié mensuellement sauf pour le mois de juillet. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers de Lemieux.

Si vous demeurez à l'extérieur ou désirez l'offrir à quelqu'un, le tarif d'abonnement est de 23.00\$ annuellement.

Pour nous joindre:

Journal Le Clocher,
530 de l'Église, Lemieux, Qc, G0X 1S0.

Téléphone: 819-283-2506

Courriel: info@municipalitelemieux.ca

Il nous fera plaisir de recevoir vos suggestions et commentaires.

Juin						
			01 Jocelyne Hélie	02	03 Léon Hébert	04
05	06 Conseil 20h Emmeline Labranche Pascal Aubert	07 Mathieu Dorion-Belisle 	08 Guylaine Bertrand Liam Aubert	09	10 Mahée Fortier	11 Antwan Auclair
12	13 Mario Fortin	14 Aurore Guévin	15	16 Samuel Savoie	17 Sabrina Gauthier	18 Jean-Louis Belisle James St-Pierre
19	20	21 Sandra Savoie 	22	23 Johanne Latreille	24 Thomas Mailhot 	25
26	27	28 Céline Lauzière 	29	30		



Informations de la Paroisse St-Jean-Paul II:
Messes à l'église de Lemieux pour les paroisses de Lemieux et Ste-Marie



HORAIRE DES MESSES JUN 2022

Samedi, 04 juin À 19h30	ADACE	
Samedi, 11 juin À 19h30	Cécile Blanchette Henri-Paul Dorion Mario Blanchette Armand Blanchette Servants de messe: Marielle Turmel Gilles Fortin	Offrandes aux funérailles Offrandes aux funérailles Noëlla et Yvon Blanchette Laurette Côté
Samedi, 18 juin À 19h30	Rita Riendeau Armande Blanchette André Gariépy Parents défunts Servants de messe: Aurore Guévin Gilles Fortin	Offrandes aux funérailles Offrandes aux funérailles Marjolaine et Laurette Côté Aurore Guévin

Lampes du sanctuaire

Semaine commençant le 05 juin	Marielle Turmel
Semaine commençant le 12 juin	Thérèse D. Blanchette
Semaine commençant le 19 juin	Marielle Turmel
Semaine commençant le 26 juin	Thérèse D. Blanchette



LES NOUVELLES MUNICIPALES

COMPTES DU MOIS

Les comptes, du mois d'avril au montant de 23 851 \$ ont été acceptés pour paiement.

RAPPORT DES PERMIS DE CONSTRUCTION

Avril: Valeurs déclarées: 8 500 \$

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-09 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE LEMIEUX

RÈGLEMENT #2022-06 MODIFIANT LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL HARMONISÉ # 2019-3 AFIN D'EXCLURE LE TERRITOIRE IDENTIFIÉ « AFFECTATION INDUSTRIELLE LOURDE » DE L'APPLICATION DE L'ARTICLE 123 DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL HARMONISÉ

AVIS DE CORRECTION MATRICULE #1129-53-9979

Les membres du conseil acceptent l'avis de correction du matricule #1129-53-9979 proposé par l'Évaluateur LBP.

VOIRIEFAUCHAGE DES ACCOTEMENTS, FOSSÉS ET LEVÉES SAISON 2022

OFFRES POUR FAUCHAGE :

Deux premières passes :

Travaux à forfait Jonathan Rivard : 6 372.22\$

ML Entreprise : 5 636.99\$

Transport Ju-Bert : 11 273.99\$ taxes incluses

Bras télescopique :

Travaux forfait Jonathan Rivard : 140.00\$/heure

Transport Ju-Bert : n'a pas l'équipement

ML Entreprise : 125.00\$/heure

Le contrat de fauchage des bords de chemins et levées des fossés saison 2022 pour les deux premières passes à Travaux a été accordé à Jonathan Rivard .

ADOPTION DU RÈGLEMENT 2022-07 RÈGLEMENT PERMETTANT LA CIRCULATION DES VÉHICULES TOUT TERRAIN SUR CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX

ADOPTION DU RÈGLEMENT # 2022-05 MODIFIANT LE RÈGLEMENT# 2021-07 A, DÉTERMINANT LES NORMES D'ACCÈS À UNE PROPRIÉTÉ

VOIRIE (SUITE)DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

Un montant de 10 000\$ est demandé pour l'amélioration des chemins de la Municipalité de Lemieux.

Chemins visés sont : La Belgique, Chemin de la Rivière et de L'Église nord.

PROGRAMME D'AIDE AUX PASSAGES À NIVEAU MUNICIPAL

Aide financière accordée au montant de 11 757 \$ pour la somme des charges mensuelles de janvier à décembre 2021.

ENTENTE ET AUTRES FORMALITÉS DÉCOULANT DE L'APPEL D'OFFRES POUR L'OCTROI D'UN CONTRAT DE FOURNITURE DE LUMINAIRES DE RUE AU DEL AVEC SERVICES CONNEXES POUR LE BÉNÉFICIAIRE DES MUNICIPALITÉSTRAVAUX VOIRIE 2022

Priorité 1 : Chemin de l'Église Nord

Levée de fossé avec pente de 2% aux endroits nécessaires et 6% accotement vers le fossé;

Rechargement de 6 pouces de concassé 0-3/4 B.

Priorité 2 : Rang de la Rivière

Rechargement de 6 pouces de concassé 0-2 1/2 et à partir de la 263 sur 300 mètres vers le chemin de fer.

Priorité 3 : Chemin de la Belgique

Levée de fossé direction est;

Rechargement de concassé 0 3/4B.

Abat poussière sur le Chemin de l'Église Nord et le Chemin de la Butte.

Sur proposition de Monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser les travaux décrits ci-dessus.



LES NOUVELLES MUNICIPALES

RÉGIE DES DÉCHETS

SOLUTION DE COMPOSTAGE MUNICIPALITÉ DE LEMIEUX

CONSIDÉRANT QUE la Régie Intermunicipale de Gestion Intégrée des Déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska fait la promotion de formation et de vente de composteurs;

CONSIDÉRANT QUE le territoire de la Municipalité de Lemieux est zoné en grande majorité verte et que les citoyens de Lemieux font déjà leur compostage privé;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil désirent pour leur Municipalité d'éliminer les transports pour diminuer le monoxyde de carbone dans l'atmosphère;

Sur proposition de Monsieur Martin Blanchette, il est résolu à l'unanimité des membres présents de choisir le composteur comme solution de compostage pour la municipalité.

COURS D'EAU

Le trappeur a été appelé pour des castors sur la terre de M. Marc Pinard.

ÉDIFICES ET ÉQUIPEMENTS

CORRECTION D'UNE DÉNIVELLATION

Sur proposition de Monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'effectuer la correction du dénivellement entre la pelouse et l'asphalte à l'arrière de l'édifice municipal.

TRAVAUX DE PEINTURE DE LA BANDE DE PATINOIRE

Sur proposition de Monsieur Mathieu Belisle-Dorion, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'octroyer le contrat à la firme GNF Construction au montant de 3200.00\$ avant taxes pour peindre l'intérieur et l'extérieur des bandes de la patinoire.

LOISIRS

Une rencontre est prévue avec Madame Martine Ayotte, concernant une subvention de Loisir et Sport, pour une bordure entourant le Parc des Loisirs.

SUBVENTION PRIMA 2022

Attendu que la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme PRIMA;

Attendu que la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Sur proposition de Monsieur Marc Côté-Sauvé, il est résolu à l'unanimité des membres présents que :

- le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière;
- la Municipalité a pris connaissance du Guide du PRIMA et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;
- la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour sa demande, à payer les coûts d'exploitation continue et d'entretien de la ou des infrastructures subventionnées;
- la Municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts au-delà de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du PRIMA, y compris tout dépassement de coûts.



**DÉROULEMENT DES FESTIVITÉS
DU CENTENAIRE DE LEMIEUX**

VENDREDI 19 AOÛT

17:00 SOUPER SUR PLACE

Avec bar, musique d'ambiance et feux de joie

SAMEDI 20 AOÛT

10:00 FOOD TRUCK

10:00 DÉPART DES VISITES HISTORIQUES DU VILLAGE
ET VISITE DES DEUX CANNEBERGIÈRES

12 :00 DÉFILÉ DE VOITURES ANTIQUES

13:00 DÉPART DES VISITES HISTORIQUES DU VILLAGE
ET VISITE DES DEUX CANNEBERGIÈRES

16:00 MESSE CÉLÉBRÉE PAR JEAN-LUC BLANCHETTE, PRÊTRE

17:00 SOUPER MÉCHOUI AVEC ANIMATION MUSICALE

21:00 FEU DE JOIE

DIMANCHE 21 AOÛT

DÉPART DES MOTORISÉS

Le village où on se sent Le mieux!

Elle a l'air heureuse cette vache!

Et vous qu'est-ce qui fait que vous vous sentez bien de vivre à Lemieux.

Prenez le en photo et faites nous la parvenir par courriel à info@municipalitelemieux.ca en inscrivant une phrase explicative et ton nom.

Nous en ferons une exposition lors de la fête du centenaire.

Le comité du centenaire



Conférence

Maître de sa vie et de ses biens



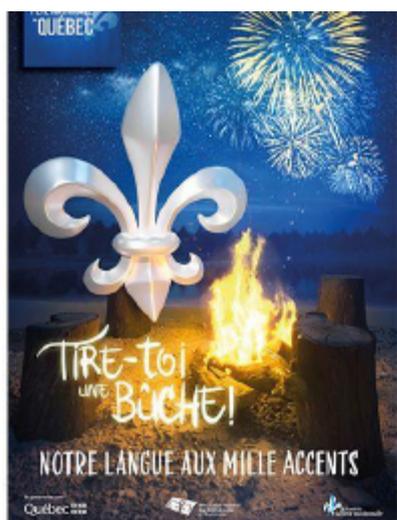
Reconnaître et prévenir l'exploitation financière

13 juin 2022, 10 h

Pour en savoir plus et réserver votre place :
819 298-2844 poste 7099221.

Salle Louis Baribeau
1960, boul. Bécancour, Bécancour (Gentilly)

 **Desjardins**
Caisse de Gentilly-Lévrard-
Rivière du Chêne



NOTRE LANGUE AUX MILLE ACCENTS

Le comité des loisirs de Lemieux est heureux de vous annoncer le retour des activités de la fête nationale le 24 juin prochain sous le thème : *Notre Langue aux mille accents.*

Cette année, nous aurons l'honneur de vous présenter les frères Leclerc comme artistes invités pour animer notre soirée.

Voici la programmation de la journée :

- 16h : Ouverture du site
- 17h : Souper au hot dog
- 18h : Soirée en musique avec les frères Leclerc
- 18h45 : Inauguration du logo du comité des Loisirs de Lemieux
- 19h : Salut du drapeau et discours patriotique
- 19h15 : Feu de joie
- 21h : Feux d'artifice
- 22h : Fermeture du site

Nous avons bien hâte de vous voir, bonne Fête nationale!

En partenariat avec:

Québec



FÊTE NATIONALE
QUÉBEC



Présentateur officiel



DOMAINE DE LA BUTTE

Natalie Bétit

355, rang 11
St-Louis-de-Blandford, Qc
G0Z 1B0

Tél.: 819 367-2689
819-367-2198
labutte@hotmail.ca
www.labutte.ca

- En plein bois
- Grande salle
- Dortoirs
- Lac Privé
- Sentiers
- Jeux
- Aires de feu
- Camping
- Repas
- Abri-cuisine
- Ferme de cerf rouge

OUVERT À L'ANNÉE

**RÉUNION
FÊTE
MARIAGE
CAMP
FORMATION**

LOCATION DE SALLE/CHALET POUR DES GROUPES

ADRESSE GPS : Chemin de la Butte, Lemieux

CONCOURS SUR LA ROUTE FLEURIE DU CENTENAIRE

Faites que votre chez vous dans notre petit coin de pays soit riche en couleurs en participant au concours sur la route fleurie du centenaire.

Les participants inscrits avant le 15 juillet auront la chance de remporter

Soit le premier prix d'une commandite de 50 \$ de la Jardinerie Fortier.

Prix secondaire 1 carte cadeau de 40,00\$ et de 2 cartes cadeaux de 25,00\$



Pour s'inscrire vous devez communiquer avec Céleste Simard au 819-668-3256.

Bonne chance à tous!

Le comité des loisirs

Venez profiter de votre Parc pour une semaine

GRATUITEMENT

valide du lundi au dimanche

Bonjour chers citoyen(ne)s de notre belle MRC

Ayant été bien appréciée l'an dernier et pour vous remercier pour votre support, nous revenons avec notre invitation pour vous accueillir au Parc gratuitement, et ce, pour une semaine complète!

Veillez noter que, si vous voulez maximiser votre expérience, une boutique de location est disponible sur réservation seulement.

Au plaisir de vous y voir.

- 23 AU 29 MAI 2022 STE-FRANÇOISE
- 30 MAI AU 5 JUIN 2022 STE-CÉCILE-DE-LÉVRARD
- 6 AU 12 JUIN 2022 FORTIERVILLE
- 13 AU 19 JUIN 2022 VILLE DE BÉCANCOUR
- 20 AU 26 JUIN 2022 MANSEAU
- 27 JUIN AU 3 JUILLET 2022 LEMIEUX
- 4 AU 10 JUILLET 2022 STE-SOPHIE-DE-LÉVRARD
- 11 AU 17 JUILLET 2022 PARISVILLE
- 18 AU 24 JUILLET 2022 STE-MARIE-DE-BLANDFORD
- 8 AU 14 AOÛT 2022 ST-PIERRE-LES-BECQUETS
- 15 AU 21 AOÛT 2022 WOLINAK
- 22 AU 28 AOÛT 2022 ST-SYLVÈRE
- 29 AOÛT AU 4 SEPTEMBRE 2022 DESCHAILLONS-SUR-ST-LAURENT

*UNE PREUVE DE RÉSIDENCE PEUT VOUS ÊTRE DEMANDÉE

MARCHE. ROULE. RESPIRE!

NOUVEAU
SERVICE
GRATUIT



ALERTES

INSCRIVEZ-VOUS
À NOTRE SYSTÈME
PERSONNALISÉ
D'ALERTES.

SOYEZ INFORMÉ
EN CAS D'URGENCE

RECEVEZ LES ALERTES MUNICIPALES
OÙ VOUS LE DÉSIREZ, SELON VOS BESOINS



INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT !



819 283-2506

municipalitelemieux.ca



***LE COMITÉ DU CENTIÈME EST À LA RECHERCHE
DE PLUSIEURS BÉNÉVOLES POUR
L'ORGANISATION DE LA FÊTE***

ON VEUX VOS BRAS, VOS TALENTS EN BRICO,

VOS IDÉES ON A BESOIN DE VOUS

CONTACTER : Céleste Simard: 819-668-3256

Jean-Louis Belisle: 819-283-2004

Municipalité de Lemieux: 819-283-2506

Inscription avant le 13 juin

Vous êtes passionnés de belles voitures!

Vous en possédez une !

Le comité du centenaire , vous invite à participer au défilé de voitures antiques qui aura lieu le 20 août à midi. On vous attend...



RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-07

ADOPTION DU RÈGLEMENT 2022-07 RÈGLEMENT PERMETTANT
LA CIRCULATION DES VÉHICULES TOUT TERRAIN SUR
CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX

Attendu que le club Quad Lotbinière sollicite l'autorisation de la municipalité de Lemieux pour ajouter des routes de circulation;

Attendu qu'il y a lieu de modifier le Règlement 99-11, modification au règlement 2006-04; 2020-03 et 2020.05;

Attendu que la demande du Club Quad Lotbinière est de prolonger le trajet du Rang A jusqu'à la limite de Saint-Louis-de-Blandford;

Attendu que la demande est de faire une trail aux frais du Club Quad Lotbinière;

Attendu qu'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par Monsieur Mathieu Belisle-Dorion, conseiller, lors de la séance régulière tenue le 4 avril 2022;

En conséquence,
Sur proposition de Madame Myriam Bourgault est résolu unanimement que le conseil adopte le projet de règlement numéro 2022-07 et statue par ledit règlement ce qui suit :

ARTICLE 1 PRÉAMBULE
Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante à toutes fins que de droit.

ARTICLE 2 TITRE ET NUMÉRO
Le présent règlement a pour titre "Règlement pour permettre la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux" et porte le numéro 99-11 modification 2006-04, 2020-03 et 2020-05 des règlements de la municipalité de Lemieux ;

ARTICLE 3 OBJET
L'objet du présent règlement vise à établir les règles de circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux sur le territoire de la municipalité de Lemieux le tout en conformité avec la Loi 43

ARTICLE 4 VÉHICULES HORS ROUTE VISÉS
Le présent règlement s'applique aux véhicules hors route suivants :
Les motoneiges dont la masse nette n'excède pas 450 kilogrammes et dont la largeur, équipement compris, n'excède pas 1,28 mètres ;

Les véhicules tout terrain motorisés, munis d'un guidon et d'au moins deux roues, qui peuvent être enfourchés et dont la masse nette n'excède pas 600 kilogrammes ;

ARTICLE 5 ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE
Tout véhicule visé à l'article 4 doit être muni de l'équipement requis en vertu de la Loi 43.

ARTICLE 6 LIEUX DE CIRCULATION
La circulation des véhicules hors route visés à l'article 4 est permise sur les chemins et sur les longueurs maximales prescrites suivants (voir annexe 1) pourvu que le conducteur respecte les règles de la circulation routière :

Chemin de la Butte :	Tout son parcours, soit 1,25km
Chemin de l'Église Sud (Rang 3 sud) :	De l'intersection de la Route 263 à la fin
Chemin de l'Église Nord (Rang 3 nord) :	De l'intersection de la Route 263 à la fin
Chemin de la Belgique et du Rang A :	De l'intersection de la Route 263 à la fin du Chemin du Rang A
Chemin de la Rivière (Rang 4 et 17) :	De l'intersection de la Route 263 à la fin.
Chemin du Petit-Montréal :	De l'intersection du Rang du Domaine jusqu'à la borne de Manseau;
Rang du Domaine :	De l'intersection du Chemin du Petit- Montréal jusqu'à la borne de Sainte- Marie-de-Blandford.
Rang des Cyprès :	à partir du lot 144 jusqu'à l'intersection de la Route à Bouchard (2.41 km).

ARTICLE 7 RÈGLES DE CIRCULATION

ARTICLE 7.1 RÈGLES GÉNÉRALES

Le conducteur d'un véhicule hors route visé à l'article 4 est tenu d'observer une signalisation conforme à la Loi 43 et à ses règlements d'application et d'obéir aux ordres et signaux d'un agent de la paix ou d'un agent de surveillance de sentier chargé de diriger la circulation. En cas de contradiction entre la signalisation et les ordres ou signaux, ces derniers prévalent.

ARTICLE 7.2 CIRCULATION

Le conducteur d'un véhicule hors route visé à l'article 4 doit maintenir celui-ci le plus près possible du bord droit de la voie qu'il emprunte.

Il peut s'écarter de cette position uniquement en cas d'obstruction de la voie ou pour dépasser un autre véhicule hors route. Il doit alors céder le passage à un véhicule hors route circulant en sens inverse et accorder priorité à tout véhicule routier autre qu'un véhicule hors route.

ARTICLE 8 CONTRÔLE DE L'APPLICATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT

Conformément à la Loi 43, les agents de la paix et les agents de surveillance de sentier sont responsables de l'application du présent règlement, avec tous les pouvoirs et devoirs.

ARTICLE 9 DISPOSITIONS PÉNALES

Toutes les dispositions pénales édictées dans la Loi 43 sont applicables aux contrevenants des dispositions du présent règlement.

ARTICLE 10 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur dès qu'il aura reçu l'approbation du Ministère des Transports, conformément à la loi.

ADOPTÉ

Monsieur Jean-Louis Belisle
Maire

Madame Caroline Simoneau
Directrice générale et greff. -très.



Entreposage extérieur relié à un usage résidentiel

Sur un terrain occupé par un usage résidentiel, seul est autorisé l'entreposage extérieur de bois de chauffage, de matériaux de construction, de roulotte, véhicule récréatif, embarcation nautique et remorque, aux conditions suivantes :

- l'entreposage doit se situer dans la cour latérale ou dans la cour arrière, à une distance minimale de 1,5 mètre des lignes du terrain;
- l'entreposage de bois de chauffage est limité à 19 mètres³ apparent de bois; Exemple : 30 pieds de long x 6.9 pieds de haut x 3.3 pieds de large (9.1m x 2.1m x 1m)
- l'entreposage de matériaux de construction est permis uniquement à des fins de construction et de rénovation durant la période de validité d'un permis de construction et ne doit pas excéder un mois suivant l'expiration d'un permis de construction;
- l'entreposage sur les balcons, vérandas, perrons et galeries donnant sur la cour avant est interdit;
- le sol occupé par l'entreposage est recouvert d'un matériau empêchant le soulèvement de poussière et la formation de boue;
- une seule roulotte, un seul véhicule récréatif, une seule embarcation nautique et une seule remorque sont autorisés par terrain.

Usages prohibés de certaines constructions

L'emploi de wagons de chemin de fer désaffectés, d'autobus désaffectés, d'avions désaffectés, de bateaux désaffectés, remorque fermée ou autre véhicules désaffectés de même nature est prohibé à titre de bâtiment accessoire pour les fins autres que celles pour lesquelles ils ont été destinés.

Il est strictement interdit de transformer ou d'agrandir une roulotte, un véhicule, un abri d'auto temporaire, une remorque ou un conteneur pour en faire un bâtiment ou de les unir à un bâtiment. Les remorques, conteneurs et roulottes sont prohibés comme bâtiments accessoires.



Un espace de stationnement, une allée, un accès à un terrain ne peut être utilisé pour le remisage d'un véhicule, d'une remorque ou d'un conteneur.

Vos inspecteurs en bâtiments et gestion des nuisances

- Amélia Croteau
- Christian Soucy
- France Légaré

Communiquez avec nous au : 819 298-2070

****MISE EN GARDE :** Le présent document est un instrument d'information. Il demeure la responsabilité du requérant de se référer aux règlements d'urbanisme ainsi qu'à toutes autres normes applicables.



INVITATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes
de la Mauricie et du Centre-du-Québec

La mission du CAAP MCQ est de soutenir les personnes dans l'exercice de leurs droits et l'expression de leurs attentes relativement aux services de santé et aux services sociaux. Ensemble, nous contribuons à l'amélioration de la qualité des services. Le CAAP MCQ a également le mandat d'informer, d'aider et d'accompagner les résidents lors d'un litige en résidence privée pour aînés (RPA) concernant le bail.



Jeudi 16 juin 2022 à 9 h 30

Salle FADOQ Ste-Angèle

12600, boul. Bécancour
à Bécancour (secteur Sainte-Angèle-de-Laval)

Dîner du Rouge Vin traiteur servi sur place suite à l'AGA

9 h 30 Assemblée générale spéciale
9 h 45 Assemblée générale annuelle

* Les documents préparatoires et le formulaire d'adhésion (membership gratuit) seront envoyés aux personnes inscrites, par courriel ou par la poste, quelques jours avant la rencontre.

- Rapport d'activités 2021-2022
- États financiers 2021-2022
- Modifications aux règlements généraux
- Priorités d'action 2022-2023
- Présentation CAAP sur le bail

Une confirmation de présence est requise avant le 7 juin

819 840-0451 ou 1 877 767-2227 ou info@caap-mcq.qc.ca

Bienvenue à tous! Au plaisir!

Accueil Ouverture Bienveillance Respect Discrétion Dépassement de soi

Sami Trouve un SAMI !

SAM est là pour vous offrir du
Soutien et Accompagnement à La Maison

SAM c'est...

- Un service de **répit à domicile** pour les proches aidants de personnes handicapées
- Un service offert aux proches aidants de personnes vivant avec une DI, un TSA et/ou une DP

En complémentarité
avec le SAF/SAD



Contactez Élisabeth Royer, coordonnatrice
au 819-818-5456 ou adjoite@ropbcq.com pour plus d'informations

Accueil Ouverture Bienveillance Respect Discrétion Dépassement de soi



Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CONSEILS DE SÉCURITÉ POUR PRÉVENIR LES VOLS DE CATALYSEURS

Trois-Rivières, le 2 mai 2022 – la Sûreté du Québec du Centre de services MRC de Maskinongé désire sensibiliser la population par rapport aux vols de catalyseurs sur l'ensemble du territoire québécois, notamment à Trois-Rivières et les environs.

Plusieurs dossiers, qui sont survenus dans les derniers mois, font présentement l'objet d'une enquête par les policiers. Les vols se produisent surtout la nuit dans les stationnements privés, publics et/ou de commerces.

Si vous voyez un suspect, prendre en note les détails suivants : le sexe, l'âge approximatif, la couleur de l'habillement et les signes particuliers, tels que les tatouages, cicatrices, vêtements ou bijoux. Pour les véhicules, relevez en premier lieu le numéro de la plaque d'immatriculation, la marque ainsi que la couleur. Évitez également de stationner vos véhicules dans les parties isolées des stationnements.

Par exemple, un signalement de bruits d'outils entendus par un citoyen a permis des arrestations par le passé ou encore, des personnes debout qui semblent errer à côté d'un véhicule ou même quelqu'un de couché sous un véhicule. Ces personnes n'effectuent pas forcément de la mécanique sur leur véhicule. Certains comportements ou situations inhabituels méritent d'être rapportés aux policiers en composant le 911, afin d'être vérifiés.

Enfin, pour votre information, le catalyseur est une partie du tuyau d'échappement de votre véhicule où un métal, ayant une certaine valeur chez un recycleur, s'y retrouve. Informez-vous à votre mécanicien ou auprès d'un commerce qui remplace des systèmes d'échappement pour une plaque de protection de catalyseur. Elle peut être installée pour vous protéger contre le vol. Si vous faites installer ce système de protection, pensez à en aviser vos assurances.

Nous vous invitons également à communiquer toute information relative à ces vols à la Centrale de l'information criminelle de la Sûreté du Québec au 1 800-659-4264.

Sûreté du Québec
Région de la Mauricie et de Lanaudière
819 379-7195
www.sq.gouv.qc.ca



SSIRMRCB BULLETIN

PREVENTION 2022

EXTINCTEURS PORTATIFS

Comment l'entretenir

Tous les mois, les extincteurs doivent être soumis à une inspection visuelle.

- Vérifiez s'il est toujours à l'endroit désigné.
- Assurez-vous qu'il est bien visible et que son accès est bien dégagé.
- Vérifiez que les directives d'utilisation sur la plaque signalétique de l'extincteur sont lisibles.
- Pesez ou soupesez-le afin de déterminer s'il est plein.
- Vérifiez si l'appareil porte des traces de rouille ou s'il est endommagé. S'il présente des signes de dégradation, de corrosion ou de fuite, ou encore d'obstruction des diffuseurs. Si vous devez vous en débarrasser (voir plus bas les consignes pour le jeter).
- Vérifiez la pression de l'extincteur; l'aiguille doit être dans le vert



S'il est rechargeable, faites-le remplir tous les six ans et dès qu'il a été utilisé, ne serait-ce que quelques secondes.

VÉFIFICATION

Choisir une personne qualifiée

Tous les ans, nous vous suggérons de les faire vérifier par une personne qualifiée. Ou du moins, les faire entretenir aux 6 ans comme l'exige la norme.

Il est facile de s'y perdre lorsqu'il s'agit de vérifier le travail effectué sur nos extincteurs.

Voici quelques trucs :

- **AUCUN VENDEUR ITINÉRANT** n'est mandaté par votre municipalité ou votre service de sécurité incendie cependant, il peut posséder un permis de colportage. S'ils vous disent le contraire, je vous invite à faire une plainte.
- Il est donc important de vérifier sur l'étiquette la date à laquelle l'extincteur a été vérifié pour la dernière fois.
- Un extincteur dont la date de fabrication est d'avant 1984 ne peut plus être rechargé. (habituellement sous le cylindre)
- Un extincteur qui a été rechargé doit **obligatoirement** avoir un collier de vérification, il doit avoir la date de l'entretien et celui-ci doit être intact. Il prouve qu'ils ont dû enlever la tête de l'extincteur pour le mettre en place.

Encore un doute? Communiquez avec nous!
Nous nous déplacerons pour répondre à vos questions!

Prenez-en soin

Il en fait de même avec vous et vos proches.

NOUS TRAVAILLONS AVEC VOUS, POUR VOUS!!

Je suis toujours présent pour répondre à vos questions, à vos commentaires et à vos suggestions pour améliorer le service de sécurité incendie. N'hésitez pas à communiquer avec moi.

Guy Lemieux,
Agent en prévention incendie
g.lemieux@mrcbecancour.qc.ca



Traitement d'eau
GARAND

LES Pompes
GARAND INC.

VENTE • LOCATION • SERVICE • INSTALLATION

URGENCE
24 h / 7 jours

- TRAITEMENT D'EAU
- NETTOYEURS À PRESSION
- POMPES ET ACCESSOIRES
- CIRCULATEURS
- RÉPARATION DE MOTEURS

819 752-5563
Sans frais : 800 263-5563

Licence RBO : 1648-4438-41

VENTES/ADMIN.: 233, de la Grande-Ligne
ATELIER: 111, rue Garand Victoriaville

Nouveau à Lévis

Service de traiteur
Roger et Denyse

Pour tous les événements

- Mariage
- Funérailles
- Baptêmes
- etc

Préparés selon vos besoins

- Buffet chaud ou froid
- Portions individuelles disponibles fraîchement préparées ou congelées
- Possibilité de livraison

Pour information 819-545-2005 Denyse
819-283-2702 Roger

DÉNEIGEMENT & TRANSPORT
Ferme des Mil Bromes

Déneigement : 450-272-4101 | Transport : 450-524-4103
758, chemin de l'Église, Lévis (Québec) G0X 1S0

Desjardins
Caisse de Gentilly-Lévrard-
Rivière du Chêne

Siège social

1780, av. des Hirondelles
Bécancour (Québec) G9H 4L7

819 298-2844 • 1 866 298-2844

Télécopieur : 819 298-3011

Courriel : caisse.glrdc@desjardins.com

desjardins.com/caisseglrdc

facebook.com/caisseglrdc

Centres de services

Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Fortierville

Manseau

Sainte-Françoise

Saint-Pierre les Becquets



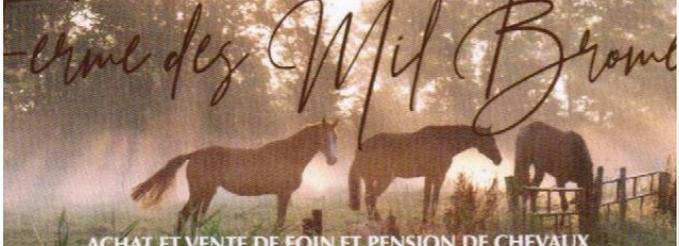
vinexpert
Boutique | Centre de vinification libre-service

Produits et accessoires
pour la fabrication de bières et de vins
Fabrication sur place

819 758-3915

Francis Côté, propriétaire
Cell.: 819 740-1288

1-A, rue de Courval, Victoriaville
info@vinsbieres.com
www.vinsbieres.com



ACHAT ET VENTE DE FOIN ET PENSION DE CHEVAUX

758, CHEMIN DE L'ÉGLISE, LEMIEUX, QC, G0X 1S0
Cell : 450 524-4103 - 450 272-4101 - 450 524-4102
Bertrand ou Jérémie

**VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE SEC
ET FOIN EN BALLES RONDES**

Ferme Mathis et Fils inc.

480 rang des Cyprès
St-Sylvere



Tél. 819-367-3349
Cellulaire 819-751-9045



**Gestion
Joan Marcel**

Processeurs à bois

Tél. : 819 297-2441

Cell. : 819 371-4437

11 480, boul. du Parc-Industriel,
Bécancour (Ste-Gertrude) G9H 3P3

gestionjm@hotmail.com

PILKEMASTER EVO



PROCESSEUR À BOIS

Quand c'est urgent...

composez : 9 . 1 . 1



**AMBULANCE
POLICE
POMPIERS**



8 . 1 . 1

Avant de vous rendre à l'urgence,
consultez un professionnel de la ligne
Info-Santé Mauricie/Centre-du Québec.

Numéros importants

Centre anti-poison du Québec	1-800 463-5060
Tel-Jeunes	1-800 263-2266
Violence conjugale (s.o.s)	1 800 363-9010
Prévention suicide Ligne d'écoute	819-379-9238
Prévention suicide Ligne jeunesse	819-691-0818



Bureau municipal 530 de l'Église	819-283-2506
Fabrique St-Jean-Paul II Saint-Pierre-les Becquets	819-263-2343
Caisse populaire de Gentilly 1780 Av. Des Hirondelles Bécancour	819-298-2844
École secondaire Ste-Anne 111, 7e Avenue, Daveluyville	819-367-2980
École Notre-Dame de l'Assomption 414 Principale, Daveluyville	819-367-2241
CLSC de Gentilly 3689 boulevard Bécancour	819-298-2144
CLSC Fortierville 216 Principale, Fortierville	819-287-4442
Service de garde de la Petite école	819-367-2248
Service de Transport adapté	1-886-393-2134
Ambulance	911

Intervenants

Municipalité de Lemieux :

Maire :	Jean-Louis Bélisle	819-283-2004
Conseillers :	Mathieu Bélisle-Dorion	819-283-2041
	Léo-Paul Coté	819-283-2265
	Céleste Simard	819-668-3256
	Martin Blanchette	819-283-2293
	Marc Côté-Sauvé	581-981-1041
	Myriam Bourgault	819-283-2089

Directrice générale et greffière-trésorière:

Caroline Simoneau 819-283-2506
info@municipalitelemieux.ca

Inspecteur municipal :

Jocelyn Dorion 819-283-2164

Inspecteur en bâtiment et en environnement:

MRC Bécancour 819-298-2070

Bibliothèque: Lucie Blanchette 819-283-2184

Incendie ;

Directeur : Sébastien Demers 819-288-5694

Agent prévention: Guy Lemieux 819-288-5694

Âge d'or:

Présidente Charline Boudreau 450-524-4102

Secrétaire: Colette Côté 819-283-2391

Fabrique:

Président Roger Bibeau 819-690-8826

Coordonnateur de la paroisse:
Jean-René Dubois 819-263-2343

Loisirs de Lemieux

Présidente : Céleste Simard 819-668-3256

Vice-présidente : Myriam Bourgault 819-283-2089

Secrétaire : Myriam Bourgault

Administrateurs : Matthieu Auclair 819-806-3060

Patricia Blanchette 819-283-2081

Robert Capistran 819-283-2047

Emilie Garneau 819-352-9068

Charline Boudreau 450-524-4102